

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE GNAMIEN-ASSA » en abrégé « GSGA »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE QUATIER CEFAL, Lot  
218, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE GNAMIEN-ASSA » en abrégé « GSGA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Enseignement préscolaire et primaire.

Et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE QUATIER CEFAL, Lot 218, Ilot 18

Dirigeant(s) M GNAMIEN N'GUESSAN CAMILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01034 du 04/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12644/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

